

Bulletin Municipal

Montfort Sur Argens

Octobre 2013

Editorial du Maire

Une future intercommunalité

Depuis de longs mois, ce dossier est travaillé par un grand nombre d'élus de la Provence Verte. Des décisions ont déjà été prises pour l'Ouest Haut Var. Nous concernant, après nous avoir laissé le temps de la concertation, Monsieur le Préfet du Var a pris un arrêté de périmètre nous imposant un vote avant le 31 octobre 2013. Même si à l'heure où j'écris ces lignes, l'avenir de cette intercommunalité est incertain car conditionné aux votes des différents conseils municipaux, je souhaitais vous livrer ma position à ce sujet.

Ce territoire s'articulant autour des villes de Brignoles, Saint Maximin et Garéoult constitue-t-il un bassin de vie et d'emploi cohérent ?

Oui, à la vue des analyses socio démographiques réalisées, je le crois.

Est-il alors opportun de s'organiser pour répondre efficacement aux problématiques de développement économique et donc d'emplois, de transport, d'habitat, de gestion des déchets, de la petite enfance, de culture ou encore d'équipements intercommunaux ? Oui, je le pense, dans une structure ayant la taille et le poids d'assumer pleinement ces compétences, pour être solide aussi face aux agglomérations et métropoles qui existent ou se forment à nos portes.

Cette nouvelle intercommunalité prendrait la forme d'une Communauté d'Agglomération. Même si ce terme peut paraître peu adapté à ce territoire à prédominance rurale, cette forme juridique est la plus avantageuse pour exercer les compétences énoncées plus haut. Pour autant, nous ne devons pas nous attendre à des miracles, des arbitrages budgétaires s'imposeront sur la base d'un intérêt communautaire clairement défini préalablement. Il ne faudra pas alourdir la fiscalité pesant sur les entreprises et les ménages.

Au sein de cette entité, notre commune aurait toutes les chances de conserver ses spécificités et son indépendance en assumant les compétences de proximité (école, sécurité, eau et assainissement, droits des sols, etc.).

Cette nouvelle intercommunalité demeure un outil que les élus d'aujourd'hui doivent construire pour que les élus futurs l'utilisent au mieux afin de répondre aux besoins de demain de notre population.

Dans cet esprit, je l'appelle de tous mes vœux.

Eric AUDIBERT



Mairie de Montfort sur Argens

7 rue de la Rouguière

04.94.37.22.90 ou montfort.sur.argens.mairie@wanadoo.fr

www.montfort-sur-argens.com

SPECIAL ELECTIONS 2014

LA REFORME ELECTORALE : la loi du 17 mai 2013

Scrutin proportionnel

La première mesure phare de la loi concerne l'abaissement du seuil de population à partir duquel le scrutin proportionnel s'applique pour élire les conseillers municipaux.

Désormais, les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à deux tours dans les communes de 1 000 habitants et plus. Le seuil était auparavant fixé à 3 500 habitants.

Avec ce mode de scrutin, la moitié des sièges au conseil municipal est répartie à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, tandis que l'autre moitié est attribuée uniquement à la liste majoritaire.

Autrement dit, **au premier tour**, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, la moitié des sièges lui est attribuée.

Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle (règle de la plus forte moyenne).

En cas de second tour, seules les listes ayant obtenu 10 % des suffrages peuvent se présenter.

La liste arrivée en tête reçoit la moitié des sièges. Puis, les sièges restants sont répartis entre toutes les listes, comme pour le premier tour.

Dans tous les cas, les listes n'ayant pas atteint 5 % des suffrages exprimés ne peuvent bénéficier de la répartition.

L'élargissement du scrutin de liste permettra une meilleure représentation de l'opposition au sein des conseils municipaux, la fin de l'arbitraire du panachage et le renforcement de la parité.

L'extension du scrutin majoritaire de liste rendra applicable aux communes de 1 000 habitants et plus les dispositions relatives aux opérations de vote, au remboursement des frais de propagande et au remplacement des conseillers municipaux

Règles de non-cumul

Les règles de non cumul aujourd'hui applicables aux élus des communes de 3 500 habitants et plus s'appliqueront également dès 1 000 habitants.



Déclaration de candidature obligatoire

Le dépôt d'une déclaration de candidature aux élections municipales est désormais obligatoire dans toutes les communes, quel que soit le seuil démographique, au premier tour de scrutin pour tous les candidats et, au second tour, pour les candidats qui ne se sont pas présentés au premier tour.

Cette déclaration devra être déposée en préfecture ou sous-préfecture au plus tard le troisième jeudi qui précède le jour du scrutin. Elle matérialisera l'intention de candidature.

Cette mesure interdira à un électeur d'être candidat sans formalités jusqu'au jour du scrutin.

Elle devrait également faciliter l'émergence de majorités stables.



La parité

La loi rend désormais obligatoire la parité pour les communes de 1000 habitants et plus.

Cet abaissement du seuil à 1 000 habitants permettra l'élection de 16 000 conseillères municipales de plus (elles sont actuellement 71 000). Les listes électorales devront être composées alternativement de candidats de sexes différents.

La parité pour l'élection des conseillers communautaires dans ces mêmes communes est également obligatoire.

Désignation des conseillers communautaires

La loi crée un mandat de conseiller communautaire qui restera cependant rattaché à celui de conseiller municipal. En effet, nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est pas élu conseiller municipal.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales.

L'électeur désignera le même jour et sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité.

Ils seront élus à la représentation proportionnelle et selon la règle de la plus forte moyenne après attribution préalable de la moitié des sièges à la liste arrivée en tête.

Le jour du vote, l'électeur choisira donc un bulletin sur lequel deux listes figureront.

La liste des candidats devra comprendre un nombre de noms égal à celui des sièges à pourvoir. En plus de ce nombre, un nom supplémentaire sera ajouté à la liste dans le cas où le nombre de sièges à pourvoir est inférieur à 5. Ce qui est le cas de Montfort (2+1).

Rentrée scolaire

Le service **LOISIRS, ANIMATION, JEUNESSE** de la Commune change de visage avec l'arrivée de son nouveau responsable **Guillaume BERNARD** et le retour de Delphine BLANC, au poste d'ad-jointe. Vanessa SAGE et Karine AUTHIEU sont bien évidemment toujours présentes sur chacun des temps périscolaires en tant qu'animatrices.

Cette année, la commune compte **144 élèves** répartis en six classes :

Petite/Moyenne Section : Mme Prandini

Moyenne/Grande Section : Mme Henry

CP/CE1 : Mmes Vincent et Lacorte

C21/CE2 : Mme Barrault et M. Kerien

CE2/CM1 : Mme Conigliaro

CM1/CM2 : Mme Colombo

Pour les vacances de la Toussaint, la commune propose pour la 1ère fois du 21 au 31 octobre 2013, deux semaines de centre aéré.... L'air, l'eau, les roches, les végétaux, les animaux, c'est-à-dire, tout ce qui entoure l'Homme et ses activités seront à l'honneur à travers la thématique : **«les montres se mettent au vert»**

Activités manuelles et artistiques, petits et grands jeux, expériences, biologie, poterie, ludothèque, survie, jeux en bois et sorties se succéderont tout au long de ces 9 jours de vacances.

« **Si vous aviez le choix, vous feriez quoi ?** »...le club des Jeunes ouvre de nouveau ses portes ! Ce dernier a pour objectif d'accompagner, de guider et de soutenir les adolescents dans la réalisation de leurs projets de loisirs collectifs. Ce dernier fonctionne en deux groupes :le mercredi de 14 h à 17 h pour les 12/15 ans et le vendredi de 18 h à 20 h pour les 15/18 ans.

Chaque adolescent peut participer librement à toutes les activités proposées par la structure, sous réserve d'avoir rempli les conditions d'admission et selon le nombre de places disponibles. Ce service est gratuit, n'hésitez pas à venir récupérer les dossiers d'inscription en mairie

Guillaume BERNARD

Inscriptions auprès de Delphine BLANC 04.94.37.22.95



Le chantier de construction de la troisième et dernière phase de notre groupe scolaire bat son plein. Les bâtiments devraient être couverts et clos pour fin 2013. Même si le déménagement des classes reste à organiser, les élèves pourraient y suivre leurs cours courant avril 2014.



Divers travaux



Le virage en épingle de la rue du Barri, théâtre de multiples manœuvres, a retrouvé un revêtement digne de ce nom.



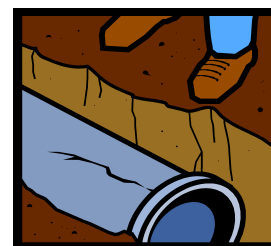
Le chemin de la Gipièrre, permettant uniquement l'accès aux véhicules de secours et de services au quartier de la Baume a reçu un revêtement d'enrobé bitumineux, le seul assurant une tenue sur ce secteur en forte pente.



Le chemin menant à la Station d'Épuration a été revêtu d'un bi-couche. Les apports de tout-venant ne permettaient plus son bon entretien.

Les travaux de réhabilitation du réseau de distribution d'Eau Potable commenceront dans les prochaines semaines pour le lotissement du Bousquet, l'impasse des Lones et sur une portion du chemin des Lones.

Cela consiste à remplacer des tuyaux en PVC cassant par des conduites en Polyéthylène très souvent de diamètre supérieur.



Espace Tris

Depuis septembre 2012, l'espace-tris a ouvert ses portes sur la commune du Val, quartier TERRUBI. Les particuliers doivent se rendre en mairie pour obtenir une carte gratuite(04.94.37.22.90) et les professionnels doivent s'adresser au SIVED (04.98.05.23.54)

EN ÉTÉ : OUVERT DE 8H30 à 17H00 DU LUNDI AU SAMEDI

EN HIVER : OUVERT DE 8H30 à 16H30 DU LUNDI AU SAMEDI

Règlementation



Arrêt-MINUTE !

Un arrêt-minute est considéré comme un arrêt au sens du code de la route (article R 110-2).

Une immobilisation momentanée d'un véhicule le temps nécessaire pour permettre la montée ou la descente de personnes, le chargement ou le déchargement du véhicule, le conducteur restant aux commandes de celui-ci ou à proximité pour pouvoir, le cas échéant, le déplacer.

Ainsi, tout stationnement abusif et contraire aux dispositions énoncées ci-dessus sera puni d'une amende de 35 € suivant l'article R 417-10/11 du Code de la Route.

Ces arrêts « minute », en complément de la zone bleue, doivent permettre un accès facile, mais de très courte durée aux services ou commerces de notre cœur de village.

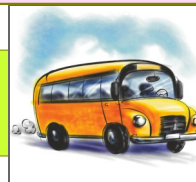
Pour les arrêts plus longs, les stationnements sont possibles en face de l'école ou au sud de l'église. Ces commerces sont alors à deux minutes à pied. Ainsi, l'apéritif en terrasse se prend en toute sérénité.

A noter aussi, que ces arrêts « minute » ne doivent pas être utilisés pour le stationnement nocturne.

La réglementation sur le stationnement et sa matérialisation au sol ou horizontale visent à permettre le stationnement résidentiel, l'accès aux commerces, l'accès aux garages privés, la circulation des véhicules légers mais aussi des bus, notamment scolaires, des véhicules de service et de secours.

Donc en la matière, civisme, altruisme et marche à pied, seront bénéfiques à tous.

Transports



Depuis la rentrée de septembre, la ligne Brignoles—Lorgues, qui desservait notre village les mardis a été supprimée, dans un souci de bonne gestion des deniers publics car trop peu utilisée : 45 fréquentations en 2012

Schéma Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)

Enquête publique : du 21 octobre 2013 au 22 novembre 2013

Le dossier est consultable en mairie et un registre est à la disposition du public

Permanence du Commissaire—Enquêteur, en mairie :

mercredi 30 octobre (14h-17h) et mercredi 13 novembre (14h-17h)

4ème Forum des associations

Le forum des associations a eu lieu le samedi 7 septembre dernier.

Dans les jardins de la mairie, les associations du village et des alentours se sont réunies pour présenter leurs diverses actions.

De nombreux visiteurs ont pu découvrir et pratiquer des activités variées : taekwondo, escalade, tir à l'arc, danses folkloriques, hip-hop, zumba, théâtre, musique...

Cette manifestation permet aux familles d'avoir une vision concrète d'une activité avant d'envisager une inscription.

Une guide du « Pays d'Arts et d'Histoire » a proposé, comme chaque année, une visite du village.

La journée s'est terminée autour d'une auberge espagnole où chacun a pu partager son repas et les bons moments du forum !

Vous retrouverez les coordonnées
des associations en mairie ou sur
notre site internet
www.montfort-sur-argens.com

Frédérique ROUSTANG,
Adjointe à la vie associative



Office Montfortais de l'Animation

Comme chaque année, le traditionnel **BANQUET REPUBLICAIN** du 13 JUILLET, avec bal populaire animé par DOUCE France, a réuni de nombreux convives dans la rue principale du village !

FETE DU VILLAGE du 19 au 21 juillet :

Trois jours qui ont permis d'offrir un large choix d'animations afin de satisfaire tous les villageois et les personnes des alentours !

Grâce à une météo favorable cette année, le feu d'artifice a pu être tiré comme prévu le 19 juillet, et suivi d'un bal animé par J.M. Fucho.

Animations

Enfants

repas-
spectacle

Fête foraine

Soirées dansantes



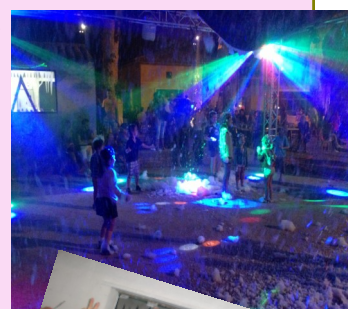
Le lendemain, 60 de nos petits pêcheurs ont pris plaisir à « piter » la truite dans le canal, près du petit pont, à côté du lavoir ! Après-midi bucolique pour leurs parents, assis à l'ombre d'un arbre, au bord de l'eau, sirotant des boissons fraîches, tout en admirant leurs enfants taquiner la truite ; ces derniers ravis de rapporter à la maison le fruit de leur pêche !

Deux magnifiques truites !

Journée qui s'acheva à la Palud, par une insolite soirée « tempête de neige » ! Animée par Concept New Style. les danseurs profitant de l'air ainsi rafraîchi, les boulistes, s'adonnant à leur activité favorite et les jeunes à la fête foraine !...

Avec un décor style « boîte de nuit », une structure de 54 m² pour encadrer le public, 4 canons à neige, des cadeaux toute la soirée, une animation et une sono entraînante !

Tout était mis en œuvre pour une excellente soirée innovante !



Prévoyants, les membres de l'OMA n'ont pas hésité à se couvrir de bonnets pour s'occuper de la buvette jusqu'au bout de la nuit !

Cette année, pour clôturer la fête du village, l'OMA organisait un repas spectacle avec Jean COUTAREL, artiste passionné par « l'art de vivre provençal » !

Celui-ci emporta par son savoir, ses émotions et sa passion pour la Provence, un public conquis, dans un pur moment d'émotion, d'authenticité, et de franche rigolade !

Accompagné d'un talentueux pianiste, il permit à une assistance enthousiaste de participer aux danses folkloriques provençales !...



La **FETE DES VENDANGES** s'est déroulée selon ses traditions avec la messe, la procession de la grappe, accompagnée par le groupe folklorique de l'Alen, et les Bravadeurs de Montfort vers la vigne pour y vendanger à l'ancienne !



Avant la montée au château pour le traditionnel aïoli, les nombreux participants ont dégusté le jus tiré du pressurage du raisin ainsi que l'apéritif offert par Groupama.

L'aïoli, dont l'animation fut partagée entre GUGUS BAND et THIERRY CARI fut l'occasion de rassembler de nombreux participants.



Cette année, une visite guidée de la Cave Coopérative des Commandeurs a été organisée.

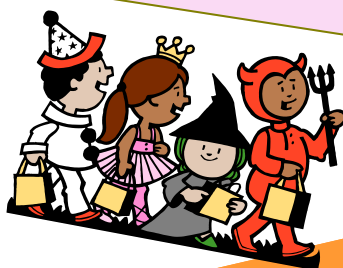
Ont suivi les jeux d'antan, l'apéritif, et le bal animé par Douce France !

En septembre, l'OMA, une fois encore présente au **FORUM DES ASSOCIATIONS**, a cette année, sollicité les participants par l'installation d'une «boîte à idées» pour demander des suggestions pour le thème du prochain carnaval du 1er février 2014.

Parmi vos nombreuses propositions **le Moyen-âge** a été retenu : nous attendons nombreux chevaliers, princesses et templiers dans les jardins de la mairie.



Cette année, première édition du vide grenier en nocturne !
Expérience à renouveler l'année prochaine !



La nouvelle équipe de l'OMA toujours à l'affût de nouvelles idées est ouverte à toute suggestion des villageois, tout en maintenant les traditionnelles fêtes de Montfort !

Halloween :
rassemblement à la fontaine «chez Georgette» le 31 octobre à 18h pour la collecte des bonbons, suivie d'un bal sous la responsabilité des parents...



Les Nuits du Château— Artscénicum Théâtre

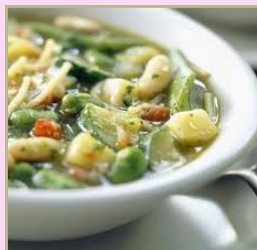
Les 14, 17 et 24 août se sont déroulées les soirées des Nuits du Château, avec en ouverture de ce 15ème festival un spectacle créé en 2012, par la compagnie ARTSCENICUM Philippe CHUYEN,

« LES PIEDS TANQUÉS »



Cette année encore, après un excellent festival off en Avignon, ce spectacle a réuni près de 200 spectateurs dans notre commune et continue de rencontrer un grand succès.

Cette soirée fut suivie par la projection du film de Christian Philibert « Afrik'aïoli » avec pas moins de 300 entrées et pour finir le soir du 24, en collaboration avec l'OMA et après la soupe au pistou fort réussie, des chansons interprétées et mises en scène par Vanessa Pont et Yannick Barret.

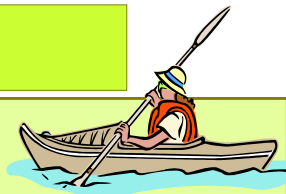


Cette soirée a également remporté un vif succès malgré le temps incertain qui a obligé les organisateurs de l'OMA à limiter les places à 150 personnes.

Mme Solange BONNET

04.94.77.12.74

Kayak Nature Loisirs



Montfort a la chance d'être traversé par le très beau fleuve qu'est l'Argens, qui plus est par la plus jolie portion pour la navigation.

La base de kayak y est ouverte d'avril à octobre ; des parcours adaptés à la clientèle sont proposés ainsi que des conseils de navigation, de sécurité et de protection de la nature.

Habituellement énormément fréquenté en été par les varois et de nombreux touristes français et étrangers, cet été 2013 fut pour le club, une saison mitigée.

Une saison estivale courte, une météo peu favorable à la pratique du kayak n'ont toutefois pas empêché les fidèles de revenir au rendez-vous pour la qualité des services :

prêt de chaussures, équipement désinfecté, accompagnement personnalisé jusqu'au départ.

Danièle Civita 06 52 89 72 76

<http://natka.e-monsite.com/contact.html>

Tennis Club Montfortais



14 avril 2013 : DÉPLACEMENT AU TOURNOI DE MONTE CARLO !

Organisé par le Tennis club de Cotignac. Propositions de places dans le car pour les Montfortais : 5 adultes et 7 enfants ont participé.



L'objectif proposé en début d'année est atteint !

Echange entre le Tennis Club de Cotignac et le

Tennis Club de Montfort à revoir pour la saison 2013-2014.

22 juin 2013 : matinée d'exercices pour les enfants de l'école de tennis avec remise des récompenses du travail effectué toute l'année en présence de Monsieur le Maire.

L'après-midi tournoi adultes interne qui a vu la victoire de Renaud BURET-LOIZILLON sur Pascal BATBY (10 participants).

Assemblée générale le 04 octobre 2013 à la « petite remise ».



Notre club demande son affiliation à la Fédération Française de Tennis

« **CELUI-CI GRANDIT !** »

Contacts :

Président : SERRE Jean-Pierre au 06.03.15.24.32
serre-jeanpierre@live.fr

Trésorier : MASSELOT Alain au 04.94.78.28.43

Secrétaire : BELLON Sabine

COTISATION ANNUELLE

(de Septembre à août)

Enfants=70 € pour 1 enfant

90 € pour 2 enfants et 110 € pour 3.

Adultes=75 € pour une personne et

100 € pour un couple

La Résidence des Templiers

La maison de retraite a 20 ans !...

Le 25 Août, la maison de retraite a eu la joie de célébrer son vingtième anniversaire en présence de Monsieur Le Maire et de son Président le Docteur Jean Morlière.

En septembre 1993, notre premier résident accueilli fut M. Tahar NEOUIA, il est d'ailleurs toujours parmi nous.

Ce jour fut aussi l'occasion de fêter les 102 ans de **Mme Denise NIVELLE** qui a reçu avec joie le bouquet offert par la mairie.



Ces importants évènements ont été le moment choisi pour la remise de médailles d'honneur du travail :

Mesdames NEEL Sylvie et BOYER Elisabeth, Médaille d'argent,

Madame CHENEL CLAUSTRE Danièle, Médaille d'or,

Ont également été mises à l'honneur,

Madame GUERINEAU Marie-Paule, salariée depuis 20 ans,

Madame ALLORO Marjorie, salariée depuis 15 ans,

Ainsi que Madame LABOUTE Marie-Claude, infirmière très dévouée à l'établissement.

Un cocktail a réuni résidents, familles et personnel dans une ambiance très familiale.

L'EHPAD tient à remercier tous les Montfortais qui ont participé au loto du 14 septembre ! Celui-ci a rapporté la jolie somme de 324 € !

Madame Danièle CHENEL CLAUSTRE

04.94.72.80.00

Théâtre - L'Atelier MEMORIS...

...a consacré l'été à la préparation de sa nouvelle création théâtrale

« **POUR NE JAMAIS OUBLIER, UNE CARAVANE POUR LA MEMOIRE :**

TEREZIN OU LE CABARET BRUNDIBAR »

La troupe s'est envolée pour la République Tchèque le 25 septembre, en vue de présenter le 30, le spectacle en création mondiale sur le lieu même de la tragédie, le mémorial de Terezin. Ancien ghetto muré, devenu camp de concentration de 1941 à 1945.

De plus, du 27 au 29 septembre, le spectacle de la troupe montfortaise représenta la France au festival de Prague.

La 1ère française du spectacle le 14 octobre à Montfort inaugure la formule proposée par l'association « *le lundi, on sort à Montfort* »

Et Voici un avant-goût de la saison :

Lundi 14 octobre à 21 h : TEREZIN ou Le Cabaret Brundibar de Jaromir Knittl,

1er volet de la trilogie : POUR NE JAMAIS OUBLIER, UNE CARAVANE POUR LA MÉMOIRE. Avec de nombreux comédiens de notre village et des alentours...

Scénographie, visualisation et mise en scène : Jaromir KNITTL

Un convoi de personnes « déplacées de Prague » arrive au ghetto de Terezin en Tchécoslovaquie, cadeau d'Hitler (« Fureur sacrée ») aux juifs (« les cyclistes »). Parmi elles, la famille Meisselschwein, uniquement composée de femmes. Le convoi est accueilli par Lory, chef du cabaret Brundibar de Terezin.

Lundi 11 novembre à 21 h : reprise de « TEREZIN », à la salle des fêtes.

Jeudi 31 octobre : Pour Halloween, l'association Mémoris propose une animation pour les jeunes et moins jeunes... l'après-midi sera consacrée « aux sorciers et sorcières de tous les pays... » avec un défilé dans les rues, des plus beaux spécimens, parade qui se clôturera par l'élection de la Sorcière et du Sorcier de Montfort !

En soirée, lecture de la pièce de Dominique Paquet « UN HIBOU A SOI » par l'atelier théâtre.

N'hésitez pas à vous inscrire ou à inscrire vos enfants !

Renseignements et réservations au 06.41.89.73.81

ou memoris@hotmail.fr

Le 2ème lundi de chaque mois de la saison 2013/2014, les montfortais auront la possibilité d'aller au THEATRE A MONTFORT



ATELIERS MEMORIS:

Eveil 5/6 ans :

Samedi 14H/15H,
90 €+adhésion 20 €

Initiation 7/10 ans :

lundi 16H45/18H15,
120 €+adhésion 20 €

Réalisation :

+ de 11 ans :

lundi 18H15/20H15,
jusqu'à 15 ans :

150 €+adhésion 20 €

+16 ans :

180 €+adhésion 20 €

J. KNITTL

Foyer Rural

Le vendredi 14 juin, a eu lieu le vernissage de l'exposition de peinture de l'Atelier dirigé par Mme ALBIAC et de l'atelier peinture sur soie dirigé par Mme VAN DE WATTINES.

C'est avec bonheur que nous avons accueilli un public nombreux !

L'exposition s'est poursuivie jusqu'au dimanche soir.

Le dimanche 16, c'était au tour de la section «Provençal» dirigée par M. ISNARD de nous conter poèmes, anecdotes et chants dans notre belle langue provençale devant un public enthousiaste de connaisseurs.

La Coupo Santo ainsi qu'une salve d'honneur tirée par les bravadeurs de Montfort ont clôturé cette manifestation !

Le dimanche soir, la section Danse pour Enfants, dirigée par Mme BARONI, devant un large public dans les jardins de la mairie nous donna l'occasion d'apprécier le travail des élèves.

Mme Solange BONNET 04.94.77.12.74



Association Paroissiale

Notre association paroissiale, comme les autres années, a participé au forum des associations. Cette journée a permis de rencontrer et de dialoguer avec les parents d'élèves ainsi que leurs enfants.

Au cours de cette rencontre, nous avons pu évoquer les inscriptions au cours de catéchisme qui ont commencé le 18 septembre mais également des modalités pour ceux qui se feraient inscrire au cours de l'année.

Nous avons enregistré plusieurs inscriptions.

Nous souhaitons à tous les enfants et leurs parents, une bonne année catéchiste.

Mme Sabine CROISY 06.69.61.20.44

Association pour la Promotion des Danses et Musiques Traditionnelles



L'APDMT a organisé la 14ème édition du festival Trad-O-Sud, en partenariat avec la mairie de Montfort.

Ce festival a eu un grand succès au cœur du village et a favorisé l'activité des commerces locaux.

La 15ème édition aura lieu les 4, 5 et 6 juillet 2014.

M. Michel BESSON 04.92.52.68.85

Trad'argens

L'atelier Trad'Argens, qui fonctionne à la salle des fêtes de Montfort, le mardi de 19h30 à 21h30, a participé efficacement au forum des associations et espère ainsi « recruter » de nouveaux danseurs, pour les inciter à la découverte des danses traditionnelles.

Une autre bonne occasion leur sera proposée lors du réveillon du jour de l'an.



Madame Maria YANUZ 04.94.59.97.55

Club des Retraités « La Cigale »

Depuis le 3 septembre, reprise du loto une semaine sur deux, les mardis.

Tout au long de l'année, des repas à la salle polyvalente ainsi que des sorties sont organisés régulièrement ...

Notre petit groupe ne demande qu'à s'agrandir et c'est avec plaisir que nous vous accueillons !

A noter cette année encore, notre participation au téléthon.



Renseignements :
Mme LEFOULON
au 04.94.59.55.58

Orgues et Musiques

Notre association a pour objectif de faire raisonner l'orgue installé dans notre église paroissiale à raison de deux concerts annuels, mais aussi d'y accueillir des musiciens et chanteurs dans le plus grand respect des lieux.

Ainsi, musiciens et mélomanes pourront se régaler !

C'est un très bel instrument qui a permis à Michel Colin, organiste à la basilique de Saint-Raphaël et passionné d'orgue, de donner le 9 juin 2013, un magnifique concert !

La virtuosité du musicien a fait vibrer l'auditoire pendant une heure et demie avec un programme très riche.

Un verre de l'amitié a clôturé l'après-midi en toute simplicité ; merci à tous pour cette réussite !

Le deuxième concert de l'année 2013 sera donné par le groupe « LYRIC £ co » le 1er décembre 2013.

Ce sera le concert de l'Avent, avec l'interprétation d'airs d'opéra chantés (solo, duo, trio d'œuvres lyriques et sacrées). Une partition d'orgue sera également interprétée en intermède. (entrée libre, sans réservation).

Le président et ses collaborateurs

Les Bravadeurs de Montfort

Depuis le début de l'année 2013, les BRAVADEURS de MONTFORT ont effectué 8 prestations , dont 4 à l'extérieur du village !

La fête de la Saint-Jean et la fête de la Saint-Pierre des Pêcheurs à TOULON, la fête de la Saint-Louis à BRIGNOLES, la fête de la Vierge à LA CELLE.

Fidèle à Montfort, l'association a participé à la Saint Blaise, la fête des vendanges, au foyer rural et au forum des associations.

Notre groupe s'est enrichi de deux nouveaux membres : Pierre ROLINO en tant que Bravadeur et de Gabrielle BELLON, porte-drapeau.

Notre groupe a pour vocation de maintenir une tradition provençale ancestrale et d'assurer la protection du Saint Patron de notre village, Saint Blaise.

J'invite toute personne souhaitant rejoindre notre groupe à me contacter au

04.94.59.59.55

LE CAPITAINE DES BRAVADEURS, Alain BELLON

A l'occasion du Téléthon, Montfort se mobilise
pour la recherche.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE - SALLE POLYVALENTE

16 h 30 Cinéma, début de la séance à 17h00 -

Séance sous la responsabilité des parents

Entrée + pop corn+ boisson tarif unique 5€



Au cœur de l'Afrique, au bord des majestueuses chutes Victoria, se dresse l'étonnante Cité des Oiseaux, Zambezia, perchée sur un baobab géant.

C'est là que se rend Kai, un jeune faucon qui vit isolé avec son père dans la brousse et rêve de connaître la ville. Débarquant en pleine effervescence des préparatifs de la Fête du printemps, il rencontre entre autres Jed, un oiseau oisif et farceur ainsi que la belle Zoé.

A eux trois, ils vont découvrir que la cité est sous la menace d'une attaque et qu'ils sont les seuls à pouvoir en sauver les habitants.

Drôles d'Oiseaux est une fable réjouissante et amusante rythmées par les musiques de l'Afrique.

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE - SALLE POLYVALENTE

15 h 00 Grand Loto



État Civil 2013

Félicitations aux parents de :

Jessica OLLIVE DORIAN, née le 28 avril 2013

Emma HAEUW, née le 2 mai 2013

Estelle AKNIN, née le 16 mai 2013

Patricia SORLEA, née le 26 mai 2013

Bryan CONRAUX, né le 4 juillet 2013

Nathan DEBESSE, né le 12 juillet 2013

Dylan WILLEMYNS, né le 4 août 2013

Alice GAUDY, née le 9 septembre 2013

Vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Audrey CHARRETON et Stéphane PELIZZARO, le 8 juin 2013

Marine DI MATTEO et Sébastien YANUZ, le 22 juin 2013

Marjorie CASTAING et Romuald ISOARD, le 6 juillet 2013

Marie ALBIAC et Pierre MATHE, le 6 juillet 2013

Mariendka NIETO et Anthony DAMMA, le 13 juillet 2013

Vanessa BALLESTER et Thomas VERSTRAETE, le 20 juillet 2013

Claude-Andrée MOSER et Monique GNAGNERI, le 24 août 2013

Aurélien MAURO et Mickaël GILQUIN, le 7 septembre 2013

Sincères condoléances aux familles de :

Marguerite ARNEODO, veuve TRUC, décédée le 14 juin 2013

Maxime RENAUD, décédé le 16 juin 2013

René CRESSIN, décédé le 5 juillet 2013

Csena FEFERMAN, veuve TRAUMAN, décédée le 13 juillet 2013

Marthe AUDEMAR, veuve FABRE, décédée le 3 septembre 2013

Yvette MOUTARD, épouse LEGUILLON, décédée 8 septembre 2013

